



<b>2</b>	Divers : valeur point, relèvements indiciaires.
<b>3</b>	Pension civile, Sécurité sociale, Indemnité de résidence, intérêt légal, S.F.T., S.M.I.C.
<b>4</b>	Contribution exceptionnelle de solidarité.
<b>5</b>	Contribution au remboursement de la dette sociale.
<b>6</b>	Barème des traitements.
<b>34</b>	Barème des traitements : groupes hors échelle.
<b>35</b>	Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires.
<b>35</b>	Indemnités horaires pour travaux supplémentaires
<b>56</b>	Tableau des heures supplémentaires d'enseignement, de suppléance et de surveillance.
<b>66</b>	Rémunération travaux supplémentaires personnels enseignants du 1er degré.
<b>67</b>	Rémunération des personnes participant aux activités de formation d'apprentis.
<b>70</b>	Rémunération des personnes participant aux activités de formation continue des adultes.
<b>71</b>	Rétribution de diverses actions dans le second degré.
<b>74</b>	Indemnités de chefs d'établissements.
<b>76</b>	Indemnité de suivi et d'orientation des élèves.
<b>77</b>	Indemnités diverses.
<b>79</b>	Indemnités de sujétion spéciale de remplacement.
<b>80</b>	Enseignement supérieur : primes et cours complémentaires.
<b>82</b>	Rémunération des intervenants.
<b>86</b>	Cotisations et contributions Sécurité sociale.
<b>87</b>	Cotisations Ircantec et capital décès.
<b>88</b>	Cotisations retraite personnels enseignement privé.
<b>89</b>	Taux des indemnités indexées.